



**CSASD du 17 / 03 / 2023**  
**Département de l'Hérault**  
**Déclaration liminaire du SNALC**

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Le dernier CDEN, qui portait à son ordre du jour la présentation de la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré, fut également, à notre étonnement, l'occasion d'un succinct dévoilement des lignes fortes de guidance pour la préparation de la rentrée du Second Degré.

Un tableau verni, des courbes élogieuses, portrait brossé flatteur en trompe-l'œil. Près de 22 ETP créés après deux creux les années précédentes, 19 ouvertures selon la même logique que le 1<sup>er</sup> Degré, des indicateurs stabilisés et une évolution démographique d'élèves en hausse de 1,20% bien assurée.

De loin, l'œuvre prévue est belle. A y regarder de plus près, quelques failles.

Considérons pour commencer la toile de fond de la rentrée 2023 : elle a été bien maladroitement apprêtée par notre ministre. Pas de temps de pause entre deux couches d'annonces, ni de réflexion. Un travail préparatoire à l'allure bâclée qui, à présent, pour tenir une forme de consistance doit être rattrapée en usant de multiples combines et artifices qui ne laissent personne dupe.

Tout d'abord, l'une d'entre elles : la suppression de l'heure de technologie en classe de sixième pour créer une heure de soutien en mathématiques ou en français et dont la mise en œuvre reste dans un flou artistique. En effet, même les IEN ne sont pas au clair quant à sa future réalisation : quels P.E. seront volontaires, combien seront-ils, et quand effectueront-ils cette heure? On a même pu lire dans un mail d'IEN que les P.E pourraient effectuer le soutien sur leur temps de travail... Comment les remplacer alors ? Les moyens seront-ils suffisants? A 6 mois de la rentrée, l'ampleur des zones d'ombre est inquiétante...

Un autre stratagème de lissage pour peaufiner la rentrée à venir : le « pacte », l'outil idéal selon le ministre pour procéder à la revalorisation salariale tant espérée des enseignants. Une revalorisation sous condition ? - même pas peur de l'oxymore ! - et en plus, qui oublie certains personnels, tels que les Psy-EN et les professeurs documentalistes.

Et pour finir, dans un scandaleux déni de démocratie, la perspective actée, trompeuse et inégalitaire d'un départ à la retraite toujours plus lointain à 64 ans ou plutôt (façon de parler, disons plus tard !) 67 ans ; plus que du flou artistique, un mirage, une illusion d'optique.

Alors, oui, le SNALC a bien conscience que le budget de l'Etat consacré à l'Education Nationale est en constante hausse pour créer un beau tableau. Mais il faut compter sur l'inclusion massive d'élèves qui autrefois ne fréquentaient pas le milieu ordinaire, sur l'intégration de la jeunesse et des sports au ministère, sur l'inflation... In fine, les moyens du bord ne sont pas larges. Notre tableau est grand et l'œuvre se doit d'être fière, belle et ambitieuse. Sur le terrain, toujours les mêmes manques criants ou les mêmes excès déplorés qui rendent notre mission d'enseignement exigée de plus en plus exigeante voire tyrannique.

Plus d'élèves par classe (la France est passée maître dans ce domaine en Europe), plus de classes par enseignants, plus de missions pour plus d'argent, plus de temps au travail (alors que nous sommes déjà bien au-dessus des moyennes européennes), plus d'annuités, plus de cotisations, plus de mépris, se déplacer plus loin, plus, plus, plus... jusqu'à l'écoeurement.

Dans notre département, le prévisionnel indique une augmentation du nombre d'élèves par classe : les effectifs moyens pour nombre d'établissements est à la hausse et les collèges hors REP et REP+ sont particulièrement touchés. 28 classes auront un effectif au-delà de 30 élèves par classe, alors qu'aucun collège ne dépassait ce seuil en 2021 et 2022. Rappelons que la moyenne européenne est de 21 élèves par classe en collège (même la Lettonie fait mieux que nous, avec ses 17 élèves en moyenne).

La carte scolaire du 2<sup>nd</sup> Degré de l'Hérault se dessine dans un équilibre fragile. Un prévisionnel de 29 suppressions dont près de la moitié en technologie. Si nombre de ces mesures n'ont pas de conséquence RH immédiate, le SNALC demeure inquiet face à la trop grande quantité de BMP à forte quotité et milite en faveur de créations, qu'il espère toujours plus nombreuses. Car l'ajout de collègues extérieurs variables chaque année, a pour conséquence d'affaiblir les équipes et n'est pas confortable non plus pour les collègues déplacés. Les titulaires de postes fixes ne sont désormais plus épargnés ; un complément de service dans un collège une année, puis dans un lycée l'année suivante, puis à nouveau dans un collège mais pas le même...

C'est pourquoi, le SNALC demande avec conviction des créations de postes pour la rentrée prochaine à Port Marianne (en Lettres, en Education musicale et en Arts Plastiques) afin de construire dès les débuts une synergie originelle, pour une meilleure cohésion des équipes et ainsi une plus grande cohérence des projets.

Car au SNALC, nous continuons de croire que tous les moyens doivent être mis en œuvre pour que l'école remplisse sa mission première : permettre aux élèves d'apprendre et comme leur nom l'indique, de s'élever, intellectuellement et socialement. Une Ecole, comme un tableau inestimable qui nécessite la reconnaissance de sa valeur et celle de ses personnels.



Merci de votre écoute,

Les élues du SNALC